



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
17 AVRIL 2018**

- PRÉSENTS** : Mme I. GIANNATTASIO, Présidente
M. A. CHARVET, Vice-Président
M. R. PARTY, Secrétaire
Mmes M. CONRAD, B. DESPLAND et C. DUBELLY HATINGUAIS
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, F. MERLON, P. MEYLAN, O. OBERSON et
B. SCHOPFER
M. P. BOUVIER, Maire
M. R. HUGON, Adjoint
M. X. BEUCHAT, Adjoint
- EXCUSÉE** : Mme M. GAY

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00.

En raison du retard annoncé de **M. le Secrétaire**, le comptage des votes est effectué, jusqu'à son arrivée, par **Mme Despland**.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2018

Moyennant une légère modification demandée par **M. Cal Suarez** en page 4, le procès-verbal est approuvé par 9 oui et 1 abstention.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décision prise lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 27 mars 2018, **Mme la Présidente** demande si l'un(e) des Conseillers(ères) municipaux(ales) a l'intention de faire opposition à la décision rendue le 21 mars dernier, soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC - B 6 05), au sujet de la participation du Fonds intercommunal de CHF 20'000.-- destinée à soutenir la coordination des Journées européennes des métiers d'art 2018 (JEMA).

Aucun(e) Conseiller(ère) municipal(e) ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.

Il est donc pris acte de cette décision.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Engagement de la nouvelle collaboratrice au secrétariat

M. Bouvier communique avoir reçu plus de 300 candidatures pour le poste mis en concours. Il annonce avec plaisir que le choix, exprimé de façon collégiale, s'est porté sur Mme Paula Moura qui a débuté le 3 avril dernier.

b) Déchetterie

M. Bouvier indique que les caméras de la déchetterie ont à nouveau été sprayées dans la nuit du 6 au 7 avril 2018. Ne retrouvant pas d'autres déprédations aux alentours, à l'exception des murs salis, il suppose qu'il s'agit juste d'une démonstration de mécontentement, par ailleurs fortement déplorée.

c) Douane

M. Bouvier revient sur la lettre d'intention et rappelle son scepticisme initial. Toutefois, il se doit de reconnaître qu'au vu des nouvelles séances y relatives et de l'action future pour l'expérimentation du covoiturage, les mesures pourraient finalement être positivement mises en place.

En effet, lors de la dernière réunion, divers visuels et un concept de communication portant sur le covoiturage ont été présentés. La campagne serait déclinée sur différents supports tels que les bus, les réseaux sociaux, les journaux locaux ... En outre, il est dit qu'une « campagne terrain » avant l'été serait pertinente afin d'anticiper l'arrivée des nouvelles lignes et les aménagements de parkings-relais prévus d'être finalisés pour fin août. Il est même discuté d'une campagne commune à tout le canton sur le covoiturage via la plateforme « covoiturage-leman.org ».

M. Bouvier insiste pour que les Conseillers(ères) municipaux(ales) n'hésitent pas à lui transmettre leurs idées en la matière.

M. Cal Suarez demande si une zone de prise en charge pourrait être créée afin de permettre aux voitures de s'arrêter sans gêner le reste du trafic.

Le but étant que les usagers soient déjà plusieurs dans leur véhicule avant de traverser Chancy, il ne sera pas utile de prévoir de telles zones.

M. Hugon demande s'il est possible de faire la même chose côté Bellegarde.

M. Bouvier lui indique que les discussions y relatives sont intégrées dans le cadre du projet Leman-Express.

M. Bouvier souligne par ailleurs que les moyens sont mis à disposition afin que toute cette entreprise soit un succès. Un budget d'environ CHF 100'000.--, 50% à la charge de la France et 50% à répartir entre les 5 communes suisses (soit une participation d'approximativement CHF 10'000.-- pour Chancy) a été défini pour les deux campagnes de 2018.

Il signale également que les travaux du tram jusqu'en Vailly vont débuter en septembre pour se terminer d'ici au 31 décembre 2020.

M. Charvet demande à ce qu'un comptage soit effectué afin de vérifier l'efficacité des mesures entreprises.

M. Party rejoint la séance.

d) Le « Petit Café »

M. Beuchat annonce que le Petit Café rouvrira ses portes le mercredi 2 mai à 10h00. Une petite fête y sera organisée le dimanche 6 mai dès 11h00.

e) Travaux au centre du village

M. Beuchat indique qu'un filet sera installé afin que les ballons ne passent plus dans les propriétés derrière le terrain de foot de la place de jeux.

f) Recrutement en direct à Bernex

M. Hugon indique que passablement de jeunes Chancynois(es) se sont rendus(es) au recrutement en direct organisé conjointement par CapEmploi et la Cité des Métiers le 11 avril dernier.

g) « Variations énigmatiques »

M. Hugon signale qu'il n'y a actuellement que 4 inscriptions pour assister à ce spectacle, proposé par la Compagnie Cocotte et offert par la Commune à ses habitants.

M. Meylan confirme que le message a été passé aux Seniors lors d'une précédente réunion.

M. Hugon ajoute que les jeunes tiendront la buvette afin non seulement de favoriser l'échange intergénérationnel mais aussi de rapporter quelques petits sous au LGA.

h) 4 mai 2018

M. Hugon mentionne qu'une soirée est organisée à Cartigny pour les 13-18 ans et leurs parents au sujet de l'addiction aux écrans / jeux vidéo. Les places étant limitées, il est important que les intéressés(ées) s'inscrivent au plus vite.

4. PRÉSENTATION DES COMPTES 2017

Mme la Présidente passe la parole à **M. Bouvier**.

M. Bouvier commente très brièvement les comptes transmis aux Conseillers(ères) municipaux(ales).

Il souhaite remercier sincèrement Mme Spencer pour la tenue des comptes et sa patience face au stress imposé par la réception des factures de dernière minute.

Il mentionne notamment l'excédent de revenus de CHF 296'957.80, précisant qu'il provient pour la majeure partie du revenu net des immeubles locatifs, maintenant intégré dans le compte de fonctionnement.

M. Bouvier propose de renvoyer l'analyse détaillée des différentes rubriques à la commission des finances se tenant le 26 avril 2018.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur le renvoi de la présentation des comptes à la commission des finances.

Le renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 11 oui.

5. PROJET POUR UNE CRÈCHE DE CHAMPAGNE OUEST

M. Bouvier rappelle que les projets d'investissement de la Commune ont été et sont encore lourds. Dès lors, un plan quadriennal a été établi afin de visualiser clairement les dossiers prioritaires. Nul besoin de l'étudier longuement pour constater immédiatement que les projets sont nombreux et lorsque cumulés, trop importants pour les finances communales.

M. Bouvier revient sur la lettre d'intention de participation, à hauteur de 10 places, signée précédemment avec les communes d'Avully et Avusy, ceci sans connaître précisément les chiffres relatifs à cet investissement. En réalité, si la Commune se lance dans le projet de crèche, plus aucun autre investissement ne pourra être effectué.

Compte tenu de l'importance des autres projets du village, la commission des finances a décidé de réduire l'achat des places de crèche à 5.

M. Bouvier a donc rapidement contacté les maires des communes concernées afin d'expliquer notre situation. Il lui a été certifié que Chancy pourra soit louer des places soit réintégrer le projet ultérieurement en fonction de l'évolution de ses finances.

M. Bouvier est ravi de cette nouvelle situation permettant de ne pas investir tout en gardant la possibilité d'avoir des places si besoin. Le choix d'assainir en priorité le bâtiment scolaire pour qu'il soit moins énergivore étant également très important.

M. Beuchat souligne la difficulté à établir un plan quadriennal en fonction des nouvelles exigences du MCH2, qui n'était par ailleurs pas complet et ne permettait pas de tirer les conclusions adéquates.

A titre d'information, **M. Hugon** mentionne que le Couffin, proposant des mamans de jour représentant une trentaine de places (équivalence horaire) coûte à la Commune une participation de CHF 10'000.--, calculée au prorata du nombre d'habitants, alors que 30 places de crèches s'élèvent à CHF 600'000.--...

M. Bono trouve qu'il est judicieux de pouvoir temporiser et ainsi pouvoir analyser la situation plus adéquatement. En effet si beaucoup de familles sont arrivées récemment, leurs enfants seront scolarisés d'ici la construction de la crèche...

M. Bouvier souhaite que le Conseil municipal se prononce par un vote sur le renoncement au projet de crèche et l'envoi d'un courrier stipulant les différents points ci-dessus (location et/ou réintégration future dans le projet « crèche Champagne Ouest »).

La proposition de M. le Maire est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio indique qu'une séance aura lieu le 24 avril prochain.

Les commissaires vont également rencontrer M. Yves Perrot du CAD, centre d'animation pour retraités, qui pourrait les orienter sur les différents moyens de dynamiser un groupe de personnes âgées.

b) Commission des finances

M. Bono confirme les dires précédents de **M. Bouvier** qui a parfaitement résumé l'opinion de la commission des finances. La prochaine séance est fixée au 26 avril 2018.

c) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Dubelly Hatinguais annonce que le ChancyLien a malheureusement eu du retard mais qu'il a été porté à l'imprimerie.

Elle demande en outre s'il est possible d'avoir des « goodies » en tant que prix pour un prochain concours photos (carafe, porte-clés...), ce que valide de suite l'Exécutif.

Elle mentionne l'exposition « Art émoi » qui aura lieu à l'école les 26 et 27 avril prochain.

d) Commission des bâtiments et travaux

M. Schopfer signale qu'une séance doit être fixée afin de pouvoir se plonger dans la préparation du budget 2019.

e) Commission de la circulation et sécurité routière

M. Merlon informe le Conseil municipal qu'il en va de même pour sa commission.

f) Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

M. Meylan avise que la commission a lancé le projet du kiosque plus adapté aux besoins des usagers. Une séance sera fixée au mois de juin afin de faire le point sur les différents projets (chemins de randonnée, PDCOM, chauffage à bois ...).

« Genève Demain »

M. Cal Suarez indique que le film est sorti mercredi dans les salles genevoises et qu'il est du même ordre d'idée que le film « Demain » que nous avons pu voir à l'époque en collaboration avec les communes voisines.

Il suggère de pouvoir le diffuser sur le même moyen. Cette idée sera reprise par la commission des affaires sociales, sports et loisirs.

M. Merlon propose de prendre contact avec l'un des deux réalisateurs, qui fait partie de ses connaissances, si cela devait être nécessaire.

Journée foot (17 mars 2018)

M. Hugon indique que cette journée, initialement programmée le 10 mars a été reportée à cause de la météo, d'ailleurs malheureusement tout aussi exécrationnelle le 17 mars, et n'a remporté qu'un succès très modeste ...

Association des Seniors

M. Meylan rappelle que l'Assemblée générale constitutive se tiendra le lundi 23 avril 2018, à 19h00, à la salle communale.

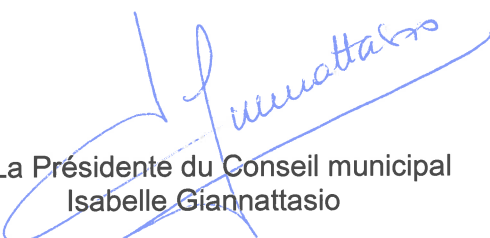
Conseil municipal du mois mai 2018

M. Bouvier évoque l'encas traditionnellement servi après l'approbation des comptes par le Conseil municipal. Afin d'estimer la commande nécessaire, il demande à ce que les Conseillers(ères) municipaux(ales) confirment leur présence. Toutes et tous s'y inscrivent après avoir décidé d'avancer la séance à 19h30 afin de la terminer plus tôt.

Sortie annuelle du Conseil municipal

Elle sera organisée un samedi après l'été.

Mme la Présidente lève la séance à 21h20.


La Présidente du Conseil municipal
Isabelle Giannattasio


Le Secrétaire du Conseil municipal
Raphaël Party


La Secrétaire
Joëlle Noverraz